



COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

Gilly, le 13/06/2024

PV de comité n°01 du 12/06/24 à Jemappes

Présents : Mmes Lucienne Capron (via zoom) & Florence Loiseau et MM Christophe Notelaers, Philippe Bolssens, Frédéric Leroy, Renzo Mosciatti, Michel Guillaums, Aubin Vandemoer & Samuel Vankeersbulck

Excusé : Mr Christian Crappe

Invités présents : Mr Bernard Scherpereel, Secrétaire Général et MM Salvatore Faraone & Pierre Thomas du Conseil d'Administration

Invité excusé : Mr Fabrice Appels, Président du Groupement des Parlementaires

La réunion débute à 19h30.

Mr Christophe Notelaers, membre le plus ancien, préside la séance.

Elections et répartition des tâches :

Président : Mr Christophe Notelaers

Vice-présidente : Mme Lucienne Capron

Secrétaire : Mr Philippe Bolssens.

Conformément au PA72, Mr Philippe Bolssens a été élu secrétaire pour la durée de son mandat qui se termine en juin 2026.

Trésorier : Mr Aubin Vandemoer

Le président élu pour la saison 2024-2025 garde la présidence de séance.

Le secrétariat de la réunion est assuré par Mr Philippe Bolssens.

Présidente de la CTPH : Mme Florence Loiseau

Président de la CFA : Mr Renzo Mosciatti

Président de la Commission Minibasket : Mr Samuel Vankeersbulck

Président de la Commission 3X3 : Mr Aubin Vandemoer

Responsables de la commission coupes :

Coupe du Hainaut Seniors : MM Christophe Notelaers

Coupe du Hainaut Jeunes : Mme Lucienne Capron

Composition du bureau : MM Christophe Notelaers, Philippe Bolssens, Aubin Vandemoer et Mme Lucienne Capron

Contrôle des frais de déplacement et frais d'arbitrage : Mr Frédéric Leroy

Encodage des amendes : Mr Philippe Bolssens

Application du PC1 : Mr Christophe Notelaers sur base des informations reçues de la CFA.

Compensation seniors et jeunes : Mr Frédéric Leroy

Gestion du site internet : Mr Christophe Notelaers

Elaboration du calendrier : Mr Christophe Notelaers avec l'aide de Mr Pierre Thomas

Calendrier administratif : MM Christophe Notelaers et Philippe Bolssens

Relations avec la presse : MM Christophe Notelaers et Philippe Bolssens

Homologation des terrains : MM Samuel Vankeersbulck (Mons/Tournai) et Michel Guillaums (Charleroi/Centre)

Gestion modifications calendrier : Mr Christian Crappe

Convocations et déconvocations des arbitres :

Seniors provinciaux : Mr Michel Guillaums

Jeunes provinciaux : Le CP délègue cette tâche à Mr Bastien Coppenolle, membre de la CFA sous la responsabilité du président de la CFA.

Jeunes AWBB : Le CP délègue cette tâche à Mr Bastien Coppenolle, membre de la CFA sous la responsabilité du président de la CFA.

Pouvoirs du bureau du CP et des commissions

Conformément à l'article PA53, le CP définit les compétences du bureau et des commissions comme suit :

Compétences du bureau

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes au bureau :

1. Il traite les problèmes urgents liés au déroulement de la compétition (en cas de désaccord, le problème est porté en réunion plénière) ;

Compétences de la commission administrative

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle vérifie les feuilles de matches chaque semaine pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48, PC73, PC76 ainsi que le contrôle de la présence et des frais de déplacement des arbitres.
2. Elle traite les courriers reçus au nom du comité provincial ;
3. Elle envoie les attestations liées aux mutations administratives ;
4. Elle autorise l'organisation des matches amicaux / tournois ;

Compétences de la commission Minibasket

Sous la direction du président de la Commission Minibasket nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Organisation générale des tournois en U6 & U8 (3&3) & contrôle de la régularité de ceux-ci ;
2. Aide au développement & promotion du Minibasket au sein des clubs ;
3. Coordination des activités organisées pour le Minibasket (challenge U12 AWBB, etc.).

Compétences de la commission de formation des arbitres

Sous la direction du président de la CFA nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle convoque les arbitres dans la province pour :
 - a) Les championnats provinciaux ;
 - b) Les tours finaux provinciaux ;
 - c) Les coupes provinciales ;
 - d) Les rencontres amicales et tournois, au niveau provincial ;
 - e) Les rencontres régionales jeunes AWBB dépendant de la province.
2. Elle procède à la formation, théorique et pratique, et au perfectionnement de ses arbitres provinciaux ;
3. Elle fixe les catégories de classification des arbitres provinciaux ;
4. Elle établit les lignes directrices pour tous ses collaborateurs (formateurs, visionneurs...).
5. Le CP délègue à la cellule déontologie de la CFA les compétences suivantes :
 - a) Entendre les arbitres qui ne respectent pas les règles de bonne conduite.
 - b) Le cas échéant, leur faire un rappel à l'ordre et prendre des décisions administratives (à l'exception du retrait de la carte d'arbitre).
 - c) En cas de manquement grave à l'éthique et au code de bonne conduite, préparer un dossier complet qui sera transmis au CP pour application de l'article PA74 Bis.

Compétences de la commission technique et propagande

Sous la direction de la présidente de la CTPH nommée par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle coordonne la politique liée aux sélections provinciales ;
2. Elle sélectionne les joueurs/joueuses qui intégreront la sélection provinciale selon les critères approuvés par le comité provincial et la direction technique de l'AWBB ;
3. Elle organise les détectations, les entraînements et les matches de la sélection provinciale.

Compétences de la commission 3X3

Sous la direction du président de la Commission 3X3 nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Organisation générale des tournois 3X3 dans la province & contrôle de la régularité de ceux-ci ;
2. Aide au développement & promotion du 3X3 au sein des clubs ;
3. Coordination des activités organisées pour le 3X3 (coupe provinciale, coupe AWBB, etc.).

Compétences de la commission Coupes

Sous la direction du président de la Commission Coupes nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Organisation générale des coupes dans la province & contrôle de la régularité de celles-ci ;
2. Aide au développement & promotion des coupes au sein des clubs ;
3. Organisation et coordination des finales des coupes provinciales.

Championnat :

Comme la saison dernière, Le CP organisera le **29 août 2024** une réunion à l'attention des nouveaux secrétaires (les « anciens » seront également les bienvenus) afin de leur présenter les points importants à ne pas oublier (vademeccum du secrétaire) et de pouvoir répondre à leurs questions. Cela se fera en collaboration avec le Groupement des Parlementaires et le Secrétaire Général.

Commission de formation des arbitres

La réunion constitutive de la CFA pour la saison 2024-2025 aura lieu le 13 juin 2024.

Rappel : Tous les arbitres (nationaux et régionaux inclus) doivent renvoyer leur formulaire d'inscription pour le xx juin 2024 pour compter pour le PC1 du mois d'août.

Commission Technique et de Propagande

Date de la réunion constitutive de la CTPH pour la saison 2024-2025 : à déterminer.

Durant cette réunion, l'attribution des tâches et le planning pour 2024-2025 seront discutés.

Commission Mini-basket

La réunion constitutive de la commission Mini-basket pour la saison 2024-2025 aura lieu le 25 juin 2024.

Durant cette réunion, l'attribution des tâches et le planning pour 2024-2025 seront discutés.

Commission 3X3

Date de la réunion constitutive de la commission 3X3 pour la saison 2024-2025 : à déterminer.

Durant cette réunion, l'attribution des tâches et le planning pour 2024-2025 seront discutés.

Prochaine réunion : le mercredi 18/09/2024 à 19h00 à Jemappes.

Réunion clôturée à 20h30.

Le Président
Christophe Notelaers

Le Secrétaire
Philippe Bolssens